Nota:

La présence d'un ministre (peu importe le coût ou la composition), ou d'un sous-ministre (maximum de 5 000 \$, peu importe la composition), à l'une ou l'autre des activités suivantes tenue à leur demande constitue une approbation du coût et de la composition de l'activité en question. Aucune autre approbation n'est requise.

<u>ACTIVITÉS</u>

ごうしょく さきぎむしょうぎ しょすごり

AUTORISATION

- a) Toute activité d'accueil dépassant 5 000 \$ qui n'est pas offerte par un ministre.
- Ministre (MINA, MINT, MINE)
- b) Activités d'accueil offertes aux conjoints d'invités et/ou d'hôtes, y compris des visites organisées ou des billets à des manifestations sportives ou à des spectacles.

Ministre (MINA, MINT, MINE) ou sous-ministre (USS, DMC, DMT)

c) Frais de déplacement des conjoints d'invités ou d'employés du gouvernement du Canada. (Les frais des conjoints d'employés doivent être remboursés aux employés). Ministre (MINA, MINT, MINE) ou sous-ministre (USS, DMC, DMT)

d) Toute autre forme d'accueil non mentionnée dans la présente politique, et non directement associée à un petit déjeuner, un déjeuner, un déjeuner, un dêjeuner, un dêjeuner, un dêjeuner, un logement à l'hôtel, limousines, fleurs, etc.

Ministre (MINA, MINT, MINE) ou sous-ministre (USS, DMC, DMT)

e) Activité en l'honneur d'un Canadien qui s'est distingué. Approbation politique du Premier ministre Cabinet Conseil du Trésor

f) Toute activité jusqu'à concurrence de 5 000 \$.

Sous-ministre (USS, DMC, DMT)